

TARIFS ADHESIONS (€) - SAISON 2025/2026 TARIFS DES COTISATIONS, LICENCES ET ABONNEMENTS

Cotisation annuelle par association de 30 adhérents et plus (au 31 août 2025)	60,00 €
Cotisation annuelle par association de moins de 30 adhérents (au 31 août 2025)	40,00 €

Type de licence	Tarifs avec abonnement Passion Rando	Tarifs sans abonnement Passion Rando	dont part assurance
-----------------	--	--	------------------------

Répartition de la licence individuelle de base : 11,93€ au département ; 4,57€ à la région ; 8,88€ au national ; 2€ de frais de gestion (charges de production d'une licence, gestion administrative et financière, documentation, promotion) ; 0,62€ de dispositif PSD (Plan Solidaire de Développement).
 Et pour la Licence Comité : 9€ de cotisation au département ou à la région.

IS - Licence individuelle sans assurance	38,00	28,00	-
IR - Licence individuelle avec Responsabilité Civile (RC)	38,70	28,70	0,70
IRA - Licence individuelle avec RC et Accidents Corporels (AC)	40,85	30,85	2,85
IMP - Licence individuelle Multiloisirs pleine nature (RC + AC)	52,90	42,90	14,90
IR FFSA / FFH - double licence avec Fédération Sports Adaptés / Handisport (RC)	18,40	8,40	0,70
IComités - Licence individuelle souscrite auprès d'un comité (RC + AC)	49,85	39,85	2,85
Jeune (RC + AC)	24,00	14,00	2,85

Répartition de la licence familiale de base : 24,15€ au département ; 9,25€ à la région ; 17,98€ au national ; 4€ de frais de gestion (charges de production d'une licence, gestion administrative et financière, documentation, promotion) ; 0,62€ de dispositif PSD (Plan Solidaire de Développement).

FS - Licence familiale sans assurance	66,00	56,00	-
FR - Licence familiale avec Responsabilité Civile (RC)	66,95	56,95	0,95
FRA - Licence familiale avec RC et Accidents Corporels (AC)	71,50	61,50	5,50
FMP - Licence familiale Multiloisirs pleine nature (RC + AC)	95,60	85,60	29,60

Titre de participation

Pass Découverte 1 jour	-	2,50	2,22
Pass Découverte 8 jours	-	4,00	2,57
Pass Découverte 30 jours	-	8,00	3,20

Répartition du pass découverte : les montants hors assurance sont reversés au national. Ils correspondent aux frais de gestion (charges de production d'une licence, gestion administrative et financière, documentation, promotion)